L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL ET DE LA PREMIERE MUNICIPALITE—NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 19 AOUT 1848.

Imprimé et publié par MAGNE & WEISSE, No 83, rue de Chartres, et No. 13, rue du Camp.

NOUVELLE-ORLEANS: SAMEDI MATIN, 19 AOUT 1848.

CANDIDATS WHIGS.

POUR PRESIDENT:

ZACHARY TAYLOR,

DE LA LOUISIANE.

POUR VICE-PRESIDENT:

MILLARD FILLMORE,

DE NEW-YORK.

Ticket Electoral:

Premier district ... JACQUES TOUTANT.
Second district ... J. P. BENJAMIN.
Troisième district ... MANUEL J. GARCIA.
Quatrième district ... C. ADAMS, Jr.
Cinquième district ... JOHN MOORE.
Sixième district ... JAS. G. CAMPBELL.

Mes voeux sont pour le pays, pour le pays tout entier.—Je désire ardemment et sincèrement que l'homme, quel qu'il soit, qui sera placé à la tête de la Nation, puisse, par une fidèle adhésion à la Constitution, nous rendre heureux à l'intérieur et nous assurer le respect des peuples.
Z. TAYLOR.

Je désavoue à jamais, et de la manière la plus formelle, toute pensée de mettre en question les droits de propriété des citoyens du Sud.
MILLARD FILLMORE.

ROUGH AND READY CLUB.
Sixième District.

Les whigs du sixième district de la première Municipalité se sont toujours fait remarquer par le zèle qu'ils déploient au service de la bonne cause. Aujourd'hui encore ils sont les premiers à fonder un club. Ils se réuniront ce soir, à 7 heures, à l'encoignure des rues Hôpital et Royale, pour s'organiser d'une manière définitive. La convocation est signée de près de deux cents noms. Nous engageons tous les whigs du district à être présens.

ELECTIONS.—Les journaux de St Louis, que nous avons reçus hier, annoncent que la majorité de Crittenden, dans le Kentucky, s'élèvera probablement à plus de dix mille voix. Ils publient les retours d'un certain nombre de comtés où le candidat whig a obtenu un très fort vote.

Dans l'Illinois, le comté de Lasalle, a donné un gain immense aux whigs. Dans le district de Galena, M. Baker, whig, a été élu en remplacement de Turner, locofoco.

Les retours de l'Iowa se contredisent.

Au Missouri, les whigs ont obtenu une majorité dans les comtés de Ralls, de Marion, de Lewis, de Clark et de Calloway.

Rien de l'Indiana.

CONVENTION DE BUFFALO.—D'après une dépêche télégraphique publiée dans le *Baltimore Sun*, le plus grand enthousiasme continuait à régner dans le sein de la Convention de Buffalo, le lendemain de sa réunion. Le comité chargé des nominations avait résolu à l'unanimité de désigner M. Van Buren comme candidat présidentiel, et le soir, en effet, il soumit cette proposition à la Convention qui l'accueillit par acclamation.

CAROLINE DU NORD.—Malgré les chiffres qui nous font encore défaut, nous croyons que l'élection de Reid est certaine. Le *Baltimore Sun* publie une dépêche télégraphique de Raleigh annonçant que le candidat locofoco a eu la majorité dans plusieurs des comtés whigs les plus forts. Nous n'en croyons pas un mot. C'est une erreur, nos adversaires y ont eu probablement un gain, mais la majorité [illegible] reste aux whigs.

M. Blair, cet homme, dont le nom se trouve mêlé à tant d'événemens, a blâmé ouvertement le choix de M. Cass et n'a pas craint de dissimuler ses sympathies pour M. Van Buren. L'adhésion de Blair eut été très utile au parti locofoco, et par contre la lettre qu'il écrivit au sujet de la candidature de M. Cass causera à celui-ci un très grand préjudice. [illegible] s'en souvient, qu'il ne voterait pas pour l'élu de la Convention de Baltimore s'il n'avait pas siégé comme délégué dans cette assemblée. Un des comtés qu'il représente à la Convention a permis à M. Blair de soutenir M. Van Buren et a engagé les deux autres à adresser une semblable autorisation à leur représentant. M. Blair en usera-t-il? C'est très probable.

NOUVELLES DE L'ACADIA.

La dépêche télégraphique transmise de Charleston annonce l'arrivée de l'Acadia à Boston. Ce steamer a été signalé le 13 courant au [illegible] et est entré dans le port le même jour. Il apporte des nouvelles d'Europe d'une semaine plus récentes. Celles qui ont rapport à l'Irlande offrent un vif intérêt. L'insurrection n'a pas encore éclaté dans ce pays, mais aux dernières dates une collision était devenue imminente. Le gouvernement anglais continue à envoyer en Irlande des troupes. Trente mille hommes sont concentrés à Cork, à Limerick et à Tipperary. Les nouvelles du Sud sont très alarmantes. L'autorité a offert une forte récompense pour l'arrestation de Smith O'Brien et de quelques autres chefs. Les suspects sont appréhendés chaque jour et incarcérés. Les meneurs des chartistes à Liverpool ont [illegible] gouvernement a [illegible].

Le plus grand calme règne en France. Paris est redevenu ce qu'il était avant la révolution de février. L'état de siège ne fait aucun tort aux plaisirs et à la gaîté.

L'état de l'Irlande a causé quelque perturbation sur les marchés anglais. Certaines classes de coton ont décliné, les autres se sont maintenues aux dernières cotes. Les consolidés ont fermé à 86 1/3.

RÉCEPTION DU NOUVEAU MINISTRE FRANÇAIS.

Le [illegible] de ce mois M. WILLIAM TELL POUSSIN a été présenté au Président comme envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la République française. Après avoir remis à M. Polk ses lettres de créance, le nouvel ambassadeur s'est exprimé de la manière suivante:

"Monsieur, En vous remettant les lettres qui m'accréditent près du gouvernement des Etats-Unis en qualité de premier ministre de la République française, permettez-moi d'exprimer le sentiment que m'inspire la solennité de l'occasion.

"Cette importante mission m'a été confiée par le département exécutif de mon pays uniquement à cause de la connaissance que j'ai des institutions et des coutumes du peuple des Etats-Unis, ayant eu l'honneur de servir parmi vous comme officier dans le génie. Ce fait, je l'espère, Monsieur, sera bien interprété par vous et sera considéré par le gouvernement et le peuple de ce pays comme une preuve de l'ardent désir de la nation française de s'identifier avec la nation américaine."

M. Poussin a présenté alors au Président le décret de l'Assemblée nationale en réponse aux résolutions de félicitations votées au peuple français par le Congrès, le 13 avril 1848. Puis il a repris la parole en ces termes:

"Monsieur, J'ai l'honneur de vous présenter ce décret par lequel la République française répond aux témoignages de sympathie et aux sentiments d'amitié de la République des Etats-Unis d'Amérique. Dans cette circonstance, par une heureuse innovation dans les relations internationales, les gouvernemens se sont mis à l'écart pour laisser les deux peuples parler eux-mêmes. C'est un heureux augure pour l'avenir et ce sera peut-être le moyen d'éviter bien des malentendus.

"Quelles qu'aient été dans le passé les tendances et les actes de ses gouvernemens, on peut affirmer ouvertement que la France n'a jamais cessé depuis la glorieuse époque de la déclaration d'indépendance, de considérer comme ses frères les citoyens des Etats-Unis. Rapprochée de vous aujourd'hui par la similitude des institutions, elle saisira avec empressement et toujours même toutes les occasions de resserrer les liens qui l'unissent déjà si étroitement à la première nation du nouveau monde—la fille aînée de la Liberté."

Le Président a répondu à M. Poussin dans les termes suivans:

"Je suis heureux de vous reconnaître, monsieur, comme le représentant de votre gouvernement, et de recevoir de vos mains le décret de l'Assemblée Nationale de France en réponse à la résolution du Congrès des Etats-Unis, offrant ses félicitations et celles du pays au peuple de France. Je soumettrai avec plaisir ce décret au Congrès.

"Le peuple des Etats-Unis a voué une profonde reconnaissance à la France depuis le jour de la lutte mémorable qu'il a soutenue pour conquérir son indépendance et pendant laquelle nous avons été généreusement secourus par vos concitoyens. Le peuple américain espère ardemment que votre récente révolution réussira à fonder d'une manière ferme une république libre, prospère et puissante, qui maintiendra l'ordre public, protégera les citoyens et la propriété, et sauvegardera la liberté.

Les sympathies de tout le peuple américain sont acquises à votre cause.

Je ferai tous mes efforts, dans l'exercice de mes fonctions officielles, pour resserrer encore plus étroitement les liens d'amitié et de cordiale entente qui unissent les deux nations. Puissent des relations amicales exister toujours entre elles, et puisse la France devenir aussi heureuse et aussi libre qu'elle est grande et puissante.

J'espère, monsieur, que votre séjour à Washington vous sera agréable. Je ne doute pas que, dans vos rapports officiels avec ce gouvernement comme le représentant diplomatique de la jeune République Française, vous ne trouviez dans l'autorité publique les mêmes sentiments d'amitié pour la France que vous venez d'exprimer pour les Etats-Unis au nom de votre pays.

CONGRES.

A mesure que la session touche à sa fin, les délibérations des deux Chambres augmentent d'intérêt. Nous regrettons de ne pouvoir rapporter en plein les discussions, mais cela absorberait une trop grande partie de nos colonnes.

SÉNAT—9 août—Dans la séance du soir, M. Butler rapporte avec les amendements de la Chambre un bill expliquant les traités d'extradition. Il recommande au Sénat de ne pas approuver les amendements et de nommer un comité de conférence. Cette proposition est adoptée.

M. Atherton, du comité des finances, rapporte avec divers amendemens le bill de l'armée.

M. Johnson, de la Louisiane, propose comme amendement, d'allouer $15,000 pour l'amélioration de l'île Proctor, près de la Nlle-Orléans. Cet amendement est repoussé à une majorité de 26 voix contre 20.

Cinq amendemens présentés par MM. Jefferson Davis, Yulee, Hannegan, Breese et Allen, sont successivement adoptés.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.—Séance du soir.—La Chambre continue à délibérer en comité général sur le bill des allocations civiles et diplomatiques tel qu'il a été amendé par le Sénat. L'amendement qui alloue $141,000 aux Indiens Creek donne lieu à un long débat entre MM. Vinton, Cobb, Toombs, Bowden, Cingman, Nicoll, Thompson, Fatar et autres.

SÉNAT—10 août.—Le Sénat vote le bill de l'armée.

M. Cameron fait un rapport sur l'impression publique et démontre qu'avec le système actuel le Congrès économisera $100,000.

Sur la proposition de M. Douglas, la discussion du bill territorial de l'Oregon est reprise. La clause relative au proviso-Wilmot est l'objet de la délibération.

M. Webster dit qu'il votera pour le bill tel que la Chambre l'a adopté, mais qu'il ne peut pas accepter les amendemens du Sénat.

M. Butler fait un discours en faveur des droits du Sud. Le Nord, dit-il, veut exercer une influence exclusive dans les territoires que nous nous sommes incorporés. Quant à moi, je dirai à mes commettans d'aller s'y établir en armes et d'y rester. Je ne pense pas qu'on envoie contre eux l'armée des Etats-Unis. Que la question de l'esclavage soit ou non résolue, les habitans du Sud sauront user de leurs droits.

M. Hale répond dans le sens abolitioniste.

M. Calhoun dit qu'il votera contre l'amendement. Il aimerait mieux voter pour le bill tel que la Chambre l'a adopté. Les modifications négatives que l'on y a introduites ne sont pas une solution définitive. M. Calhoun reproche au Sud de ne pas défendre assez énergiquement ses droits et au Nord d'élever sans cesse des prétentions exorbitantes.

M. Niles répond au discours de M. Calhoun.

Un long débat s'engage entre quelques-uns des principaux sénateurs et dure jusqu'au moment de l'ajournement.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.—Le *speaker* soumet à la Chambre une communication de Nicholas P. Trist et divers autres documens relatifs à la mission du commissaire américain au Mexique.

On reprend en comité général la discussion du bill des allocations civiles et diplomatiques, puis la Chambre s'ajourne.

SÉNAT.—Séance du soir.—Le bill de l'Oregon passe avec un amendement qui étend le compromis du Missouri jusqu'au Pacifique. Les voix se divisent en 33 oui et 22 non.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.—La Chambre rejette l'amendement du Sénat au bill des allocations civiles et diplomatiques.

SÉNAT—11 août—Le Sénat discute et vote la résolution de M. Benton relative aux publications officielles.

On nomme un comité de conférence pour concilier le différend qui existe entre la Chambre et le Sénat au sujet du bill des allocations civiles et diplomatiques.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANS—On nomme un comité pour conférer avec le comité du sénat sur le bill des allocations civiles et diplomatiques.

La Chambre s'occupe ensuite du bill de l'Orégon. L'amendement du Sénat attribuant au gouverneur l'exercice du véto est repoussé à une majorité de 106 voix contre 92.

L'amendement du Sénat étendant le compromis du Missouri jusqu'au Pacifique est également rejeté.

HAVANE.—Le brick *P. Soulé* nous a apporté hier des journaux de la Havane jusqu'au 12 courant. Nous les avons parcourus sans rien trouver à glaner.

Chronique Locale.

William Curran, arrêté avant-hier sur un warrant, sous la prévention d'avoir commis un vol à main armée, a été envoyé à la Première Cour de District. C'est sur la déclaration d'un nommé Patrick Gibney qu'est fondée l'accusation. Elle porte que dans la nuit de mercredi, M. Curran, aidé de deux complices, s'est jeté sur lui, l'a terrassé et lui a enlevé une somme de $119. On a trouvé sur l'accusé, au moment de son arrestation, $40 en or et $9 en argent.

VOL.—John Farmer a été envoyé pardevant la Première Cour de District pour s'être approprié une paire de souliers ou brodequins, appartenant à Roger Contaud, No. 70, rue Royale.

VAGABONDAGE.—Trois chevaliers d'industrie, bien connus de la police, Daniel Briggs, alias Yankee Daw, James Cosgrove et George Hannah ont été envoyés à la Cour Criminelle sous le titre de vagabonds incorrigibles et suspects.

NOYÉ.—Un individu, dont on n'a pu nous dire le nom, et dont l'emploi était de passer le bac du Bayou St-Jean, vis-à-vis l'Hôtel, est tombé à l'eau dans la nuit de jeudi dernier et s'est noyé.

SAUCISSES.—Des nouveaux accidens, causés tout récemment par la morsure de chiens enragés, ont décidé les autorités à recourir au vieux moyen des saucisses empoisonnées. Avis aux propriétaires de chiens précieux ou de bonne race.

SATISFAIT.—Sur la propre requête du nommé B. O'Cahahan, le recorder Golding lui a donné un billet de logement pour trente jours dans la maison de travail. A chacun son goût.

TUÉ PAR LA FOUDRE.

Nous avons le regret d'annoncer que M. Eugène Trahan, de cette paroisse, a été tué par la foudre, dans la journée du dimanche 30 juillet.

Dès le matin il avait envoyé quelques nègres dans la Prairie Marronne et, plus tard, s'était rendu lui-même sur les lieux. Il revenait chez lui vers une heure de l'après-midi, et n'était pas encore fort éloigné des nègres qu'il venait de quitter, lorsque l'un d'eux vit le cavalier et le cheval s'affaisser brusquement et en même tems; la foudre venait de les atteindre.

On accourut aussitôt: mais tout secours était inutile. Le malheureux jeune homme avait été tué sur le coup. Son corps ne présentait aucune blessure. Le chapeau seulement avait été déchiré en deux endroits.

M. Eugène Trahan était âgé de 26 ans environ, et gendre de M. Coïn Leblanc. Il laisse une femme et deux jeunes enfans. (*Créole de St-Martinville.*)

ENCORE UN PETIT SERMON REPUBLICAIN.

Dieu nous préserve, mes frères en République, Dieu nous préserve des ambitieux par cupidité!

L'avarice et l'amour de l'or sont deux passions exclusives des généreux instincts, ou plutôt ce sont deux vices de l'esprit qui étouffent toutes les nobles inspirations du cœur.

Les princes véritablement grands, les élus de Dieu même comme organisateurs à l'histoire du monde professèrent le mépris des richesses et l'oubli d'eux-mêmes.

Auguste, Adrien, Trajan, les Antonins, Marc-Aurèle, etc., eurent des mœurs simples; quelques-uns d'entre eux traversèrent la médiocrité avec une indifférence philosophique digne de leur grand caractère.

Le culte de l'idée exclut le culte exagéré de la matière; jamais un grand philosophe ne fut petit maître; jamais un grand législateur descendit-il à faire, à côté de sa cassette, des calculs d'usurier!....

Depuis l'antiquité jusqu'aux temps modernes, qu'ils se soient appelés rois, empereurs, présidents, doges, consuls, tribuns, archontes, dictateurs, pentarques,—pardon! ne parlons pas des pentarques; ce n'est pas la peine—tous ceux, dis-je, qui sous des dénominations diverses ont exercé un pouvoir civilisateur, constitué les sociétés, poussé le monde dans la voie du progrès moral, parallèlement au progrès matériel, tous firent abnégation d'eux-mêmes; et quand ils propagèrent l'instinct du beau, le culte des arts, et vivifièrent le luxe par leur magnificence et leur splendeur, ce ne fut jamais dans un intérêt d'égoïsme et de personnalité.

Depuis Sparte, Athènes et Rome jusqu'à Gênes, Venise, la Confédération Américaine, la Suisse, etc. Depuis Agricola jusqu'à Washington; depuis Cincinnatus jusqu'à Bastide et Marrast—ne faites pas attention à la chute, mes frères, les noms ici remplacent une date et font office de jalons chronologiques;—depuis Curtius jusques et non compris le citoyen Ledru; depuis Aristide jusqu'à Lamartine—exclusivement;—depuis Sully jusqu'à Crémieux! — le dévouement sans arrière-pensée, sans réserve a toujours été la condition essentielle de l'homme d'Etat véritablement digne de ce titre.

Tous ceux, au contraire, qui n'eurent pour mobile de leur ambition que l'amour du lucre et les plaisirs, n'intronisèrent dans leurs palais d'or et dans leur royaume, qu'une civilisation efféminée et furent presque toujours précurseurs de la décadence.

Sardanapale, Néron qui fit regretter Tibère, Héliogabale, les princes énervés de l'Orient, les *viveurs* en un mot, de tous les temps et chez tous les peuples, qui ne surent voir dans la puissance que les joies qu'elle leur promettait, tendirent au despotisme; ils y tendirent pour arriver à la satisfaction brutale de leurs appétits charnels; pendant les époques barbares, au moyen de la dévastation et par la force; par la ruse chez les nations civilisées.

Depuis le commencement du monde, les sociétés ont été agitées, bouleversées, exploitées par des ambitieux égoïstes, par les gens de rapine et de débauche; elles ont été sauvées moralisées, régénérées par des hommes simples de cœur, grands par la foi, qui eurent leurs regards tournés vers le ciel et non pas abaissés vers les biens matériels du monde. Ainsi soit-il. (*Idem.*)

Depuis que nous avons perdu l'illustre poète dont le génie fut l'aurore littéraire de ce siècle, tous les partis, à grand renfort de citations détournées de leur sens, se disputent cette belle intelligence qu'ils n'ont pu séduire.

—Il a, disent les uns, rêvé les destinées futures et la perfectibilité humaine; vous voyez bien qu'il était socialiste!

Mais, objectent les autres, il a chanté les grandeurs déchues et les infortunes augustes!

—Voyez, répliquent ceux-là, comme il admirait les classes libres et fortes que l'intérêt, l'égoïsme et l'ambition n'ont pas encore souillées. M. de Chateaubriand était négrophile.

Et chacun cite des lignes à l'appui.

Non, messieurs, il n'y a pas besoin d'appartenir aux partis extrêmes pour comprendre tout ce qui est grand et beau, pour vouloir l'humanité et la civilisation brillantes de toutes les splendeurs pacifiques. Si c'est là un parti, tous les poètes en sont, car pour eux comme pour le poète biblique, l'homme est l'image matérielle de Dieu; il doit tendre sans cesse à la beauté, à la force et à l'harmonie, comme à un idéal suprême. [*Idem.*]

Pendant l'insurrection de juin, le lendemain du jour où Paris fut déclaré en état de siège, la consigne était d'une sévérité extrême, et personne ne songeait certainement à s'en plaindre. —Toutefois, il en résultait parfois les quiproquos les plus bizarres.

Le lundi 27, deux sténographes sortaient bras dessus, bras dessous du palais de l'Assemblée nationale; ils présentaient, au coin de chaque rue, comme laissez-passer, une carte bleue de la tribune des journalistes.

Avant de parvenir au boulevart, ils eurent à se faire reconnaître d'une embuscade de chasseurs. Leurs cartes ayant été bien scrupuleusement examinées, ils partirent, mais pas assez promptement pour ne point entendre ce qu'on disait.

—Je vous affirme que ce sont des membres du corps diplomatique, il y en a un qui est décoré.

Sur le boulevart, près de la rue Louis-le-Grand, encore un poste, encore une interprétation.

—Ce sont deux représentans du peuple qui ne veulent pas trop attirer l'attention sur eux. Celui qui est si maigre ressemble beaucoup aux portraits du citoyen Lagrange.

Enfin, à la hauteur de la rue de Choiseul, il y eut un troisième poste et une troisième interprétation.

—Cette carte bleue dit tout! s'écria un caporal; ce sont deux mouchards que le général Cavaignac envoie au faubourg St-Antoine pour surveiller les insurgés. (*Idem.*)

Le cri d'un insurgé.

La Banque de France est située dans un beau quartier de Paris; elle touche au Palais-Royal, elle a pour vestibule la place des Victoires et son collier de marchands de cachemires, collier d'or et de soie dont la statue de Louis XIV est le médaillon.

Il eut été doux de la conquérir, il eût été charmant d'ouvrir ses larges portes aux premiers arrivants, ensuite de soulever ses gonds qui retiennent de l'argent blanc, sonore et inépuisable. On a beau être républicain rouge, on aurait pris plaisir à mettre une pile dans un gousset, une pile dans un autre; on en aurait gonflé ses bottes, farci ses poches, comblé son chapeau.

Ce n'était pas le seul rêve de certaines fortes têtes de l'insurrection. Comme il aurait été beau de soulever les trappes qui cachent l'or, l'or qui représente une campagne, mille dîners, dix mille femmes, cent hôtels, des équipages, des amis, des voyages, la vie largement colorée!

Il y en avait qui allaient plus loin. Dans l'enceinte de la Banque de France, après l'argent, après les couches d'or, on arrive aux billets de 1,000 francs, comme après tous les paradis on arrive à Dieu. Le billet de banque pour les commentateurs du citoyen Proudhon, c'est Dieu. Une liasse de billets à la main, et sortir libre!

Mais quel dommage! Dès le premier jour de l'insurrection impie, la Banque était entourée de vilains dragons. Ce ne sont pas ceux du jardin des Hespérides, qui gardaient des pommes, mais des dragons de l'armée, à cheval, avec des casques et le sabre à la main. Autour de ces murs, veillaient aussi des baïonnettes de la garde nationale; dans la cour de l'édifice, il y avait une batterie de canons ayant la gueule béante.

Le moyen de réaliser ses rêves au milieu de tout cela!

"A la moindre tentative, les dragons, les baïonnettes de la garde nationale et les canons eussent empêché la réalisation de ce poétique brigandage.

Aussi un insurgé, qu'on a arrêté le 26 au soir, près de la rue Richelieu, disait-il avec un accent de tristesse étrange:

—Hélas! pourquoi la Banque de France n'est-elle pas située dans le faubourg St-Antoine. (*Idem.*)

—On lit dans le *Journal de Rouen*:

L'Académie des sciences, belles lettres et arts, à qui l'on doit déjà tant d'hommages publics rendus à la mémoire des hommes qui ont illustré notre ville, vient de donner une nouvelle preuve de son patriotisme. Dans sa séance du 14 courant, sur la proposition de M. Deville, elle a décidé qu'elle inviterait l'administration municipale à marquer d'une plaque commémorative la maison où est né le brave général Duvivier.

Cette maison est indiquée par l'acte de naissance du général, que M. Deville a relevé dans les registres de l'état civil et qui est ainsi conçu:

"L'an second de la république une et indivisible (1794), le 21 messidor (9 juillet), avant midi, devant moi, soussigné, officier public de la commune de Rouen, est comparu François-Marie Duvivier, premier commis des subsistances militaires, rue Guillaume-Tell, 35, lequel, en présence des témoins ci-après désignés, m'a déclaré que le 19 de ce mois (7 juillet), à dix heures du matin, est né en son domicile, de son mariage avec Julie-Ursule Lefebvre, contracté en l'année 1792, en la ci-devant paroisse de Saint-Roch, de la commune de Paris, il lui est né un enfant du sexe masculin, auquel ont été donnés les prénoms Franciade-Fleurus."

La rue qui a porté le nom de Guillaume-Tell pendant la révolution est la rue des Arpens, et le numéro 35 ancien correspond au numéro 65 d'aujourd'hui. C'est donc sur la façade de la maison rue des Arpens, n. 65, que devra être apposée la plaque pour laquelle l'Académie a présenté le projet d'inscription suivant:

DUVIVIER (FRANCIADE FLEURUS),
GÉNÉRAL DE DIVISION,
MORT GLORIEUSEMENT A PARIS, EN 1848,
EN DÉFENDANT L'ORDRE ET LA LIBERTÉ,
EST NÉ DANS CETTE MAISON
LE 7 JUILLET 1794.

L'Académie a demandé en outre que l'on plaçât dans notre musée de tableaux un buste ou un portrait de l'illustre enfant de Rouen, et qu'une collection complète de ses remarquables écrits fût déposée dans la bibliothèque.

Toutes ces propositions ont été accueillies favorablement par le conseil municipal.

Aujourd'hui, comme sous Louis-Philippe, il n'y a guère que des intérêts en jeu. On a inscrit une devise généreuse sur nos drapeaux, on n'est point parvenu pour cela à semer la vertu politique dans les cœurs.

Aussi sommes-nous menacés de voir se produire exactement les mêmes phénomènes d'égoïsme et d'intelligence dont nous avons été témoins sous la dernière monarchie.

Pour beaucoup d'hommes publics de ce temps-ci, quelque soit un ministère tous ceux qui n'en font pas partie de près ou de loin ne s'occupent qu'à le renverser. De son côté, le ministère et ses amis ne se préoccupent que de la pensée d'aller le plus long-temps possible.

Dans le sein de l'Assemblée nationale d'autre part, il existe une foule de partis dont nous ne sommes pas bien sûrs de savoir exactement les noms. On constate d'abord la gauche, la droite, les centres. On aperçoit ensuite la Montagne ou la République rouge. Notez que cette République rouge se subdivise elle-même en une infinité de variétés et de genres dont un faiseur de nomenclature serait justement effrayé.

Les imbéciles vous diront: "De quoi vous plaignez-vous? ces subdivisions sont une garantie d'indépendance. Aimeriez-vous donc mieux une copie de ce Parlement-Croupion qu'Olivier Cromwell faisait voter au doigt et à l'œil, ou encore ce sénat conservateur que Bonaparte faisait fonctionner au pas de charge?....

Non, sans aucun doute, nul ne voudrait ni de l'un ni de l'autre; qu'on prenne en effet le plus compact, le plus uni de ces partis dont nous venons de parler, qu'on renvoie tout le reste, qu'on propose aux élus de former une chambre entièrement composée de leur couleur. Dans quinze jours, il y aura dans cette chambre-là une gauche, une droite et divers centres. Dans cette chambre, prenez encore la fraction dominante, et composez de rechef une réunion formée seulement de cet élément d'élite. Il ne s'écoulera pas un mois avant que l'on recommence à faire une gauche, une droite et des centres.

LES THÉORIES DE LA RÉFORME.—Au sujet de la saisie nécessaire et légitime du dernier numéro de l'*Abbé Constituant*, la *Réforme* dit ceci:

"La société ne gagne rien à pousser à la barre des tribunaux les écrivains honnêtes et puissans. Il faut que le *flagrant délit éclate* et provoque la répression, comme une nécessité de salut public, pour qu'il n'y ait pas danger moral à tenter ces luttes où la victoire du pouvoir n'est souvent qu'une défaite."

En vertu de cette théorie, il faudrait attendre l'explosion du flagrant délit, c'est-à-dire du délit armé, comme on a attendu, en Juin, la formation des barricades et le commencement de la guerre civile. Alors, il n'y aurait pas danger *moral*; mais danger *matériel*, ce qui est bien plus rassurant.

C'est toujours le même système. Les ennemis de la société doivent pouvoir attaquer en toute sécurité; mais la société doit se défendre le moins possible. Peut-être même devrait-elle ne pas se défendre du tout. On se rappelle avec quelle énergie la *Réforme* s'écriait assez récemment: "Mais quelle est donc cette rage de rappel qui s'est emparée des gros bonnets de la garde nationale!"

Il est convenu que certaines gens pourront élever des barricades et s'emparer des maisons voisines; que la garde nationale se présentera de front et entre trois feux; que les troupes se laisseront désarmer par les cris de: *Vive la ligne!* et alors les vaincus seront des *héros*, des citoyens vertueux, et ils pourront préparer, sur les ruines de la France, le bonheur du genre humain!

Chapitre inédit de l'Album d'un Penseur,
A L'USAGE DES NATIONS RÉVOLUTIONNÉES.

Appliquer à la politique, c'est-à-dire au gouvernement des hommes, la force intellectuelle sans la moralité, est le fléau des peuples.

C'est la combinaison de ces deux qualités, l'une procédant des clartés de l'esprit, l'autre des inspirations du cœur—qui constitue la vraie puissance, le génie du bien.

Sans la moralité, l'esprit n'a le plus souvent que des facultés destructives;

Avec elle, il acquiert la puissance créatrice.

Sans la moralité, l'esprit, dans son orgueil, procède par exclusion, il se retranche dans une individualité jalouse et le reste des hommes ne lui semble plus qu'un instrument pour ses desseins.

Par elle, au contraire, il s'inspire de la vie et des aspirations de tous.

Sans elle, il adopte aveuglément tous les moyens, quels qu'ils soient, pour atteindre son but;

Par elle et sous son influence il subordonne toutes ses actions à la pensée du salut commun.

Livré à ses seules inspirations, l'esprit n'a que l'énergie brutale de l'égoïsme.

En se moralisant, il s'identifie à la famille, à la patrie, à l'humanité et acquiert le stoïque courage du dévouement et du sacrifice.

Sans la moralité, l'esprit tend au scepticisme, n'est surexcité que par les ambitions du moi et il s'égare;

Par elle, au contraire, il est illuminé par la foi aux devoirs et il grandit.

L'esprit, lorsqu'il n'a que ses instincts pour guide, n'est parfois qu'une torche à incendie;

Si la moralité l'éclaire, alors il est le phare qui montre au loin le rivage et le port.

Le jour où le monde serait livré, sans contrepoids, à une force intellectuelle répudiant toute moralité, ce jour-là, le monde ne serait plus qu'une caverne où nul être humain n'aurait, pour reposer sa tête, une pierre qui ne fût contestée.

Le monde ne se conserve et ne progresse que par l'intime alliance, à son sommet, de ces deux éléments de sa vitalité:—moralité—intelligence.

Il y a toujours assez de lumières dans un Etat pour opérer son salut, si toute moralité n'est pas éteinte.

Mais les sociétés périssent, lorsque l'immoralité fait invasion. [*Idem.*]

LES DÉCRETS DE M. PROUDHON.

Ce bon M. Proudhon, dans sa sollicitude pour les prétendues victimes de la société qu'il veut détruire, s'est dit, en rendant son dernier décret financier: "Ce sera encore une pierre dans l'eau, mais c'est égal, si cela ne peut pas faire de mal, cela ne peut toujours pas faire de bien, et cela suffit pour le moment. Une mauvaise idée n'est jamais tout à fait perdue.

Dans ces temps où tout se produit comme système, comme principe, même le vol et la prostitution, il y a chance de faire tout passer au moyen de quelque barricade heureuse, dressée par les amis de M. Proudhon. Mais, mon Dieu, qu'il oublie de choses encore dans son décret du *tiers déconsolidé*!

Comment! rien que les loyers, les fermages, les rentes, les fonds publics à saigner à blanc! Quel homme incomplet! N'y a-t-il donc rien qui doive encore payer son tiers jusqu'en 1851? Et les marchandises donc? Perdez-vous, citoyen représentant, vous avez oublié celle-là! on ne vous le pardonnera pas.

Ainsi donc, article additionnel à la loi Proudhon:

"Toute marchandise en boutique, usine, ou magasin, sera sujette à l'impôt du tiers à mesure qu'elle sortira des metiers, ou entrera dans le commerce."

ARTICLE ESSENTIEL.

Le citoyen Proudhon, aussitôt le décret passé, sera nommé ministre, caissier, administrateur des milliards provenant du tiers, afin de pouvoir faire vivre les travailleurs communistes dans une complète et luxurieuse oisiveté. A l'effet de quoi les ateliers nationaux seront de droit rétablis, non-seulement à Paris et dans les capitales, mais encore dans les campagnes dont les foins, les fruits, les légumes et les blés seront livrés à qui les voudra.

Que si le dit Proudhon n'ajoute pas des clauses à son ordonnance, nous le déclarons traître au socialisme et au désordre de choses.

Bien des gens, trop curieux, s'informent en outre de la part que paiera l'auteur de la pétition, dans la retenue qu'il impose à tous ces voleurs de pères de famille; quant à celle qu'il prélèvera, on se doute qu'elle sera bonne et équivaudra au moins à la part de quelques membres de la feue commission exécutive. Les droits d'auteurs pour les inventeurs de ces jolies pièces sont généralement fort élevés et se perçoivent avant tous autres. Dans tous les cas, s'il ne reste rien, les comparses s'en contentent et peuvent décréter, encore (cela s'est vu) qu'on a bien mérité de la patrie.

Le citoyen Proudhon a déjà bien mérité de la sienne qui est une patrie à part, la patrie Proudhon se résume en ceci: "Celui qui, ayant tout dissipé, ne possède plus rien, prend de droit à celui qui ayant conservé possède quelque chose, et ce dernier est appelé voleur."

LE PAUVRE PEUPLE ET LE CITOYEN PROUDHON.

Il ne se passe point de jour que le citoyen J.-P. Proudhon ne gémisse sur la destinée du pauvre peuple. S'il faut l'en croire, le pauvre peuple ne possède pas une pierre pour reposer sa tête, ce qui le force à dormir sur les tuileaux sous le robinet des fontaines publiques. Le peuple ne mange rien, ou s'il mange quelque chose, ce n'est jamais du pain. Il ne connaît le pain que de réputation, il se nourrit seulement de tessons de bouteilles ou des débris de l'éternel festin des gens heureux.

Le citoyen J.-P. Proudhon vous dira que ce qui manque surtout au prolétaire, c'est l'argent. Il est là-dessus d'une complète ignorance. Il ne connaît les pièces de monnaie que par tradition; les plus favorisés les connaissent de vue, mais ne les ont jamais touchées du doigt. On cite comme un miracle la possession d'une pièce de deux liards par le pauvre peuple.

Là-dessus, les écrivains socialistes tirent des mouchoirs de dentelles de leur poche et gémissent chaque jour sur la misère du peuple cent lignes de *guillarde*, à raison de vingt-cinq centimes la ligne. Total: vingt-cinq francs. S'ils cumulent ce salaire, comme le citoyen J.-P. Proudhon avec l'indemnité de 25 francs allouée aux représentants, cela forme une somme ronde de cinquante francs. On a toute la possibilité de s'apitoyer sur le sort des misères avec un pareil denier.

Mais, chose bizarre, s'il se construit un monument gigantesque, s'il s'élève un palais immense, si l'on organise des cérémonies magnifiques, des fêtes superbes et splendides, si l'on tient des armées sur pied, si l'on lance des vaisseaux à la mer, un Proudhon quelconque s'écrie: "D'où sortent tant de richesses? Ce n'est pas un roi, c'est le pauvre peuple qui paie, c'est avec l'argent du pauvre peuple qu'on élève des colonnes, qu'on dresse des édifices, qu'on solde des généraux, qu'on entretient des théâtres!"

Ainsi le pauvre peuple, selon le besoin des socialistes, possède des trésors inépuisables ou n'a pas même une simple tire-lire. Il sera *ad libitum*, opulent plus que tous les Crésus de l'univers réunis, ou plus pauvre que ne l'a jamais été Job sur son fumier royal.

Mais sans se fixer dans ces hautes régions de la fantaisie, on peut dire que la société est constituée aujourd'hui de telle sorte, que le pauvre peuple a mille moyens d'arriver à être riche. Dans la liste des gros capitalistes de Paris publiée naguère par l'*Organisation du travail*, on a distingué une dizaine d'hommes qui étaient venus chercher fortune dans la capitale avec leur paquet dans un foulard, et qui avaient fini par trouver ce qu'ils cherchaient. Il est vrai que ces prolétaires actifs et intelligents n'avaient point niaisé,—à lire des journaux rouges mal pensés et mal écrits,—à fréquenter des clubs d'imbéciles ou de malfaiteurs,—à former des attroupements sur la voie publique, ni surtout à construire des barricades contre tous les gouvernements.

Ils n'avaient d'autre passe-temps que le travail, l'économie était leur grande règle de conduite, la sobriété et la régularité des mœurs, leur loi mère.

Si le pauvre peuple—de M. Proudhon—se met à marcher dans cette voie, il est sûr d'arriver à une existence honorable, au droit de cité le plus étendu et à toute la somme de bien-être qu'on peut conquérir dans le monde. [*Idem.*]

Une page de Jérome PATUROT, SUR LA RICHESSE.

Vous figurez-vous l'étonnement des gens qui dans une cinquantaine d'années, plus ou moins, liront le *Paturot à la recherche de la meilleure République*! Quel triste sourire [illegible] combien s'écrieront: Comment! ils étaient si bêtes que ça dans ce temps-là! Si absurdes, si ridicules, si ignobles, si méchants, si fous, si aveugles! Hélas! oui, mais il n'y avait qu'à leur présenter le miroir d'un tout petit livre, et ils riaient d'eux-mêmes.... quand ils n'en pleuraient pas pourtant. Beaucoup se sont figurés et faisaient justice. Il est vrai qu'il en coûtait des flots de sang et d'or pour guérir les infirmités politiques de ce beau corps qu'on appelle France; qu'il fallait que les [illegible] et offices de l'Etat, eussent armé tous les bras d'une grande nation, pour qu'on s'aperçut qu'ils n'étaient pas précisément d'excellents administrateurs, ni de grands hommes! On avait fait une guerre stupide à la fortune et à la propriété, guerre à outrance et de discours et de faits, on en reconnaissait l'extravagance, on ne la frappait plus à coups de massue, mais on lui donnait des pichenettes pour ne pas trop décourager les envieux. Ainsi, on laissait subsister l'impôt barbare de 25 pour cent sur les [illegible], et l'on rendait l'héritage à peu près impossible, à un certain degré. Mais on voulait bien reconnaître le principe.

Si nous étions ministre de n'importe quoi, nous nous ferions lire souvent à notre lever cette page de *Paturot*, une des meilleures que les plus sérieux écrivains aient jamais pu écrire sur la science économique et politique:

"Atteindre la richesse, frapper la richesse! Mais quel est le régime qui ne l'a point essayé? Quel est celui qui dans la détresse n'a pas franchi la limite qui sépare les moyens arbitraires des moyens réguliers? En toute occasion semblable, voici ce qui est arrivé. A mesure qu'on exerçait sur elle une pression plus forte, la richesse disparaissait comme un morceau de glace dissous sous les doigts qui l'étreignent. On croyait la tenir encore, que déjà elle s'était évanouie. Il faut à la richesse pour naître et se développer, des conditions de longue et constante sécurité; *elle ne supporte ni les essais, ni les violences*. En fait de prélèvements et de dîmes, elle n'accepte que ce qui lui convient et trouve d'ingénieux moyens pour se dérober à ce qui lui répugne. Lorsqu'on l'épouvante et qu'on la froisse, elle quitte sa forme ostensible pour revêtir mille déguisements. Trop vivement pressée, elle va chercher dans un pays moins hostile des lois meilleures et un régime plus hospitalier. Ainsi, l'arme dont on la frappe se retourne contre qui s'en sert, et le pays qui lui déclare la guerre est voué à l'appauvrissement: [illegible]

"En aucun temps, l'homme ne mit son intelligence et ses bras à la merci de l'exaction.

"Quand il ne protesta point par la révolte, il protesta par l'inertie! C'est ce qui arriverait. (ce qui est arrivé). On verrait peser sur le pays, comme niveaux, une médiocrité voisine de la misère."

Ces excellentes vérités ne sont certainement pas d'hier, mais elles ont été si méconnues, si outragées par le gouvernement des trois mois, qu'elles paraissent neuves et qu'il faut les reproduire par tous moyens.

A vous donc, ministres présents et futurs, sachez profiter de si bons avis, sous quelque forme qu'ils vous soient donnés. (*Corsaire.*)

Moi qui vous parle, j'étais de garde l'autre jour, j'étais chargé de garder le monument du Luxembourg, de peur qu'il ne prit fantaisie à quelque émeutier de l'emporter. Les grilles du jardin étaient fermées, on ne pouvait sortir sous aucun prétexte. Tout à coup un aide-de-camp arrive ventre à terre: "Une forte patrouille! cent hommes! vite! les insurgés sont dans les catacombes." Nous prenons nos rangs et en avant!

Une demi heure après, nous étions dans la nécropole. Il y avait là toutes sortes de choses, mais des insurgés, point. Nous profitâmes de notre marche guerrière pour visiter ces souterrains que nous ne connaissions pas. Le gardien nous montra la fontaine aux poissons rouges, la salle de Gilbert et son tombeau, puis au moment où nous nous retirions, il nous fit voir un squelette et nous dit très gravement: "Voici tout ce qui reste de la célèbre Ninon de Lenclos."

Ah! comme elle est changée, s'écria un [illegible] facétieux.

Mais Edouard Th...., un de nos plus spirituels feuilletonistes, et en même temps un de nos littérateurs les plus distingués, s'approcha du socle en marbre blanc sur lequel est posé ce squelette, et prenant son crayon, il écrivit cette inscription latine:

Pulchra fui et juvenis, quæ sit forma videte Maturato opus est: tarde venientibus ossa.

TRADUCTION POUR NOS LECTRICES.—Je fus jeune et belle, voyez quelle fut ma beauté; il est besoin de se presser, à ceux qui viennent trop tard les os.

L'explication faite, Edouard Th.... fut proclamé l'homme le plus fort de la compagnie. Gare aux prochaines élections, nos municipaux pourraient bien le faire capitaine, il est mauvais soldat!

SIXIÈME DISTRICT, PREMIÈRE MUNICIPALITÉ.

Les sous-signés habitans le Sixième District de la Première Municipalité, invitent leurs concitoyens, habitant le même district, qui désirent concourir à l'élection du GÉNÉRAL TAYLOR, à se réunir au café situé à l'encoignure des rues Hôpital et Royale, samedi soir, 19 courant, à sept heures, afin d'organiser dans ce district un Rough and Ready Club.

Voir la partie anglaise pour les signatures.

Le steamboat PELICAN partira de Biloxi pour l'île aux Vaisseaux dimanche matin 20 courant, à [illegible] heures du matin. Les amateurs de pêche trouveront à bord les instrumens nécessaires à ce genre de plaisir, et auront aussi l'avantage de visiter le steamer anglais Severn qui sera à l'île aux Vaisseaux.

Nous, Votants, formant la majorité des habitans du 2me District de la 1re Municipalité, ayant sollicité le capitaine A. F. Bert de se poser candidat dudit District en place de M. O'Neal, démissionnaire, nous le présentons aux votans comme un représentant compétent et fidèle. PLUSIEURS VOTANTS.

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS, Vendredi soir, 18 août 1848.

Des affaires assez considérables ont eu lieu dans quelques branches commerciales, mais sous le point de vue général elles sont extrêmement restreintes. Les transactions de coton ont été presque entièrement suspendues par une rumeur qui circulait en ville mardi. On disait que l'Acadia arrivé à Boston avait apporté la nouvelle d'une insurrection générale en Irlande, et qu'une baisse avait eu lieu sur le marché de Liverpool. Ce matin une nouvelle plus authentique est venue rassurer les esprits. Les basses qualités de coton ont baissé de ⅛ d. à Liverpool et les ventes de la semaine sont portées à 34,000 balles. Des nouvelles plus explicites sont attendues avec impatience.

Le temps est toujours pluvieux. Le fleuve est 10 ½ pieds au-dessous de la marque des hautes eaux.

COTON.—Arrivé depuis le 11 du courant de la Louisiane et Mississippi, 2835 balles; (comprenant 23 balles nouvelle récolte); Tennessee et North Alabama, 1674, faisant ensemble 4,509 balles. Expédié dans le même temps pour Liverpool, 4,923 balles, Brême 73, Lisbonne 4, Cantos 1,490, New-York 2095, Boston 540, Baltimore 11; ensemble 9,114 balles, donnant une réduction de stock de 4,605 balles, et laissant en main y compris tout ce qui est à bord des navires non-expédiés, 38,875 balles.

ETAT DU COTON.

Stock en main au 1er sept. 1847,		23,867
Arrivé durant la semaine........	4,509	
Arrivé antérieurement..........	1,195,652	
		1,200,161
		1,224,028
Expédié durant la semaine......	9,114	
Expédié antérieurement.........	1,176,039	
		1,185,153
Stock en main ce soir		38,875

Nous disions dans notre dernière revue que les nouvelles apportées par l'América étaient moins favorables au marché au coton que celles que nous avions reçues précédemment; aussi, samedi les ventes furent elles restreintes et 300 balles seulement furent prises aux anciens prix. Les lettres du steamer arrivèrent dimanche et quoiqu'elles rapportassent que des ventes considérables avaient eu lieu sur le marché de Liverpool, les détenteurs parurent cependant mieux disposés à réaliser. Lundi, 1600 balles furent faites sans qu'aucune baisse se fut manifestée. Mardi la rumeur relative à l'Irlande (dont nous avons fait mention ci-dessus) ayant circulé en ville, suspendit presque complètement les affaires. La nouvelle reçue aujourd'hui parait plus satisfaisante quoique cependant elle établisse sur le marché de Liverpool une baisse de ⅛ d. sur les basses qualités de coton. Les transactions ne sont depuis mardi que de 700 balles, ce qui donne pour la semaine une vente totale de 2,700 balles, prises en partie pour l'Angleterre. Le coton nouveau commence à arriver assez abondamment, nous avons reçu jusqu'à ce jour 252 balles. Les seules ventes dont nous ayons eu connaissance sont: 3 balles, à 9 c.; 5 do. à 8 c. et 8 do. à des conditions secrètes. Nous conservons les cotes de la semaine dernière quoique le peu d'affaires qui ont lieu les rendent presque nominales.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.
Louisiane et Mississippi.

Inferior..............	4⅝ @ 5
Ordinary..............	5⅛ @ 5½
Middling..............	5⅞ @ 6⅛
Good Middling.........	6¼ @ 6½
Middling Fair.........	6¾ @ 7⅛
Fair..................	7½ @ 8
Good Fair.............	— @ —
Good and Fine.........	— @ —

TABAC.—Arrivé depuis le 11 du courant, 722 boucauts. Expédié dans le même temps, pour Liverpool 677 boucauts, Cowes et marchés 336 [illegible], Marseille et un marché 646, Lisbonne [illegible], Balise (Honduras) 5, New-York 94, Boston 74, Baltimore 28; ensemble 4,604 boucauts. Stock en magasin et à bord des navires non expédiés, 18,049.

ETAT DU TABAC.

Stock en main au 1er septembre 1847		22,699
Arrivé durant la semaine.......	722	
Arrivé antérieurement.........	51,350	
		52,072
		74,771
Expédié durant la semaine.....	4,604	
Expédié antérieurement........	52,118	56,722
		18,049

Depuis la revue de la dernière semaine une amélioration sensible a eu lieu sur ce marché, et les ventes ont été de 1000 boucauts. Cet accroissement d'activité a fait augmenter les prétentions des détenteurs et une hausse de ¼ c. par liv. a été établie. Nous donnons ci-dessous les principales transactions qui ont eu lieu: 38 boucauts savoir: 20 admis @ 3 c., 8 refusé @ 2½ c., 8 do. @ 2⅝ et 2 do. @ 1⅞ c.; 60 boucauts admis @ 4⅝ @; 24 do. savoir: 16 refusé et 8 admis @ 2¾ c.. 32 refusé @ 2½ c.. 70 admis @ 4½ c.; 66 refusé et 117 admis @ 2⅛ et 4⅛ c.; 97 refusé @ 2¼ et 204 admis @ 4½ c., 24 admis @ 3¾ c. et 4 do @ 4½; 13 refusé @ 2½ et 31 admis @ 3⅞ c.; 144 boucauts savoir: 92 admis @ 4¾; 2 refusé @ 6 c. et 30 do. @ 2¾ c. la liv. Le reste des ventes se compose de petits lots à des conditions inconnues. Nous cotons Lugs inferior @ good 1⅞ c. @ 2½ c.; feuilles inferior 2⅞ @ 3⅞ c.; common 3⅞ @ 3⅝ c.; fair 3⅞ @ 4⅛; choice 4⅝ @ 5 c. la liv.

SUCRE.—La demande est toujours fort limitée et les transactions qui ont lieu se font par petits lots au cours de la semaine dernière. Nous cotons inférior 2¾; common 3¼; fair 3⅝ @ 3⅞; prime et choice 4 @ 4½ la livre. Il n'y a pas eu de vente sur plantation.

SUCRE DE LA HAVANE.—Les ventes de cet article sont restreintes et les prix sont les mêmes. Il est arrivé aujourd'hui sur deux navires différents 733 caisses de sucre.

MÉLASSE.—Les transactions sont peu considérables. Les premières qualités valent 20 cents le gallon, et les inférieures de 15 @ 18 cents.

FARINE.—La hausse qui a eu lieu sur ce marché la semaine dernière ayant continué au commencement de celle-ci, a engagé les spéculateurs à se montrer. Les ventes de samedi, lundi et mardi s'élèvent à 6,500 barils au cours suivant: Ohio, $3 75 @ $3 90. Good Illinois $4; marques favorites de St Louis $4 06¼ @ 4 25, pour être expédié à Boston. Les ventes de mercredi sont: 200 barils Ohio @ $3 95; 700 do. @ $3 87½; 100 do. St-Louis @ $3 95; 100 do de choix @ $4 25 et 250 do. Illinois @ $3 pour le commun, $3 50 et $4 pour première qualité. Il s'est vendu hier 1,800 barils, en voici: 104 Illinois @ $4; 400 do. de choix @ $4 12½; 300 St-Louis @ $4 00; 300 Illinois @ $4 et 300 do. @ $4. Aujourd'hui, 300 barils Illinois @ $4; 385 St Louis @ $4 12½ et 150 choix @ $4 [illegible] le baril. Le marché est ferme.

GRAINS.—La demande de maïs était assez bonne pendant les premiers jours de la semaine et aurait sans doute continué de même jusqu'à la fin, si le manque d'approvisionnements n'était venu suspendre les affaires; cependant quelques arrivages ayant eu lieu hier et aujourd'hui une certaine activité a recommencé sur ce marché. Les ventes sont de 13,000 sacs dont la plus grande partie faite à 45 cents et env. on 1500 sacs à 50 cts le boisseau, ce qui donne une baisse considérable. La plus grande partie de ces achats ont eu lieu pour l'Angleterre. Il s'est vendu 3,600 sacs de blé en différents lots à 64½ @ 70 cts de good à prime, et aujourd'hui 570 sacs à prime à 75 cts. le boisseau. Si l'approvisionnement était plus considérable ce marché serait plus animé. Il s'est vendu mercredi 300 sacs d'avoine à 35 cts et aujourd'hui 1000 sacs à 36 cents le boisseau.

PORC.—Ce marché est à peu près inactif, les ventes ne portent que du détail aux prix suivants: mess $10 75, prime $8 12½. Il s'est vendu hier environ 400 barils pour les Antilles à $9 50 et $8 62½ pour M. O. le prime mess peut s'acheter par lot à $10.

JAMBONS.—Le prime est en bonne demande mais les qualités inférieures sont peu recherchées. Les plats cotés bonne qualité valent 6½ c. et les épaules 3½ @ 3¾ cts. [illegible] barriques épaules de Missouri se sont vendues hier à 3½ cts la livre et les plats cotés à 6½ cts. Nous cotons jambons ordinaires 5 @ 5½; enveloppés 6 @ 8 cts.

BŒUF.—Le faible approvisionnement qu'il y a sur place a causé une hausse sur ce marché. Samedi dernier il s'est vendu 30 barils prime à $8, lundi 30 do à $9, il vaut maintenant $10. Le mess en baril s'est vendu $12, et hier 30 demi barils à $7.

CAFÉ.—Le stock de café de Rio est peu considérable et les prix se sont relevés de la dépression dans laquelle ils étaient tombés. Le cours est maintenant 6 @ 6½ la livre suivant la qualité. Le marché est dépourvu des autres qualités.

GRAISSE.—Ce marché est peu animé. Les seules ventes dont nous ayons eu connaissance sont 35 barils à 6½ cts; 117 do à 6⅛ cts; 430 barillets à 6⅜ cts et 300 à 6⅝ la livre. Les deux dernières ventes ont eu lieu aujourd'hui, la demande paraissant meilleure.

BEURRE ET FROMAGE.—Nul changement sur ce marché, le beurre de l'Ouest vaut de 11½ @ 12½ c. et fromage 6 @ 7 c. la liv. Les ventes sont insignifiantes.

WHISKEY.—La demande est restreinte aux besoins de détail à 16½ et 17 cts le gallon pour le rectifié. Une vente de 150 barils commun a eu lieu à 17½ cts le gallon.

CORDE ET TOILE D'EMBALLAGE.—La demande est bonne et les prix [illegible]. Les ventes sont de 1500 pièces toile et 400 rouleaux corde, savoir: 300 pièces toile à 11½ cts comptant, 100 à 11½ cts [illegible] à 15½ cts à crédit; 405 à 11½ cts comptant, 300 à [illegible] do. 30 à 15 cts; 150 à 15 cts [illegible]. 153 rouleaux corde à 8 cts, 100 à 7½ cts, 50 à 7¼ c. et 30 à 7 cts comptant.

CHAUX.—Il n'y a pas eu d'arrivage cette semaine. La Thomaston se vend de seconde main et pour du comptant, $1.50.

RIZ.—Le riz de première qualité se vend 4½ cts la livre. La demande est peu importante [illegible] à prix d'arrivages.

SEL.—La demande de sel de Liverpool a été bonne et les prix ont haussé. Les ventes de chargement comprennent 1400 sacs communs à $1 01. Sacs de [illegible] à $1 05 et 5423 à $1 17 le sac. Les marchands ont haussé leurs cours pour les lots délivrés, commune $1 10 à $1 15, et $1 40 et $2 05 le sac, ainsi 3000 sacs des îles Turques à 70 cts et 3800 sacs île Martin à 55 et 60 cts le sac.

SACS EN PITRE.—La demande a été assez active: les ventes sont de 130,000 à 11¼ à 12 cts.

CHANGE.—Sterling 7¾ @ 9 p. 0/0 prime. France, 5 f. 17½ à 5 f. 20 c. traites sur New-York à 60 jours, 1½ @ 1 p. 0/0 d'escompte; à vue 1 p. 0/0 de prime.

FRET.—Les engagements qui ont eu lieu cette semaine, sont un navire pour Liverpool à 15/16 d. pr chargement de coton, un do à 5 d. chargement de maïs et une barque pour Bristol à 40 sh. pour du tabac. Le cabotage est peu demandé.

LISTE MARITIME.
Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPÉDIÉS.

Navire Caledonia Brander, Coulter, pr New York
Charlotte, Johnson, pr Boston.
Uhland, Hortaman, pr Brême.
Steamer Montezuma, Kelly, pr Mobile.
Goelette Oregon, Trefts, pr Tampico.

ARRIVÉS.

Brick Titi, Radovich, de la Havane.
P. Soulé, Smith, de la Havane.
Goelette Uncle Bill, Miller, de Vera Cruz.
Washington, Lightfoot, de Savannah.

—STEAMERS.—

Creole, Giberson, de Mobile.
Uncle Sam, Vandusen, de Louisville.
Natchez, Leathers, de Vicksburg.
Hard Times, Fairchild, de Bayou Sara.
Eliska, Landry, de Bayou Sara.
Belle Créole, Champonier, de Bayou Sara.
Tuscumbia, Eager, de St. Louis.

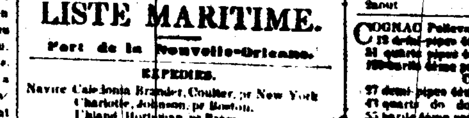

GROSSES SANGSUES.

SANGSUES—8,000 garanties Hongroises, de première grosseur, à vendre au grand dépôt général, rue de l'Esplanade, No. 236, encoignure Casacalvo, aux prix les plus modérés.

Le même Entrepôt a aussi: 25,000 sangsues espagnoles, à vendre pour pharmacienne, à $10 le 100. J. P. SOUBIRAN, No. 236, rue de l'Esplanade. 19 août.

Graines fraîches de jardinage. Garanties être de la récolte de 1848.—Le soussigné vient de recevoir de M. Landreth, à Philadelphie, les graines ci-après, savoir: Choux et laitue, assortis, chicorée. Epinard à feuilles rondes. Navets assortis, poireaux d'Écosse. Panais, pois hâtifs, etc. etc. Le tout à vendre à meilleur marché que partout ailleurs en ville. WM. DINN, No. 11 rue Commune. 19 août.

FRUITS à l'eau de vie—72 caisses prunes et poires, de la marque bien connue de Clermont, avec étiquettes riches, à vendre par J. F. BERCIER & Co. 54, Vieille Levée. 19 août.

EAU de fleurs d'oranger—50 caisses, qualités supérieures, richement arrangée, à vendre par J. F. BERCIER & Co, 54, Vieille Levée. 19 août.

HUILE de baleine raffinée à la vapeur, en tierçons et barils, à vendre par J. F. BERCIER, 54, rue Vieille Levée. 19 août.

GENIÈVRE de New York, marque de la double ancre et cognac imitation, rum de la Nouvelle-Angleterre, en quarts, pipes et bouteilles, à vendre par J. F. BERCIER & Co, 54, Vieille Levée. 19 août.

CIGARES DE LA HAVANE: 49,000 marque el Refugio. 56,000 do la Foraguacia. 1,100 paquets de cigarettes en débarquement du brick Titi, et à vendre par B. VALLS, 37 Commune. 19 août.

SUCRE—333 caisses sucre blanc en débarquement du brick P. Soulé, de la Havane à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 96 Vieille Levée. 19 août.

TABAC—100 balles Vuelta de Abajo et Cuba, pour capes et tripes, en débarquement du P. Soulé, de la Havane, à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 96, Vieille Levée. 19 août.

CAFÉ—706 sacs café St-Yago, en débarquement du brick P. Soulé, à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 96, Vieille Levée. 19 août.

CIGARES Regalias, de la Havane, à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 96, Vieille Levée. 19 août.

MELASSES—60 barils mélasse de muscovado, en débarquement du brick P. Soulé, à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 96, Vieille Levée. 19 août.

SUCRE—765 caisses sucre brun, jaune et blanc, de la Havane, à vendre en magasin, par TROISGROS & LAMPRE, 96, Vieille Levée. 19 août.

TABAC—395 balles vuelta de abajo, et Cuba, pour capes et tripes, en magasin et en débarquement à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 96, Vieille-Levée. 19 août.

HUILE VITRIOL—38 touries huile de vitriol reçu par le navire Ophea, de New-York, à vendre par P. CUSACHS, Encoig. Condé et St Philippe. 19 août.

Paquebot régulier PELICAN. Pour Biloxi, par la Baie St. Louis, Pass Christian & Mississippi City. Le bateau neuf à haute pression PELICAN, capitaine L. F. Hermann, fait trois voyages régulièrement par semaine, comme suit:

Il part du nouveau Canal: Mardi après-midi à l'arrivée de la barge de 4 h. Jeudi après-midi, 4 h. Samedi matin, 8 h.

Il part du Rail-Road Pontchartrain: Mardi après midi à l'arrivée des chars de 5 h. Jeudi après midi, 5 h. Samedi matin, 9 1/2 h.

Il repart de Biloxi: Lundi après-midi à 5 heures. Mercredi après-midi, 5 h. Vendredi après-midi, 5 h. 19 juin.

AVIS.—Le steamer anglais des Indes Occidentales, SEVERN, capitaine W. Vincent, venant de Vera Cruz, arrivera à l'île aux Vaisseaux, le samedi 19 courant, et repartira le dimanche 20 pour la Havane et les Antilles.

Les passagers (ainsi que les malles) pour le Mexique, seront transportés au steamer par le chemin de fer du Golfe du Mexique ou débarcadère Proctor, et de là par le steamer auxiliaire à basse pression Bolivar, capitaine E. Henderson.

Prix du passage $3, et le même prix pour retourner en ville, pour les personnes désireuses de visiter l'île aux Vaisseaux et le steamer anglais.

La malle sera close à la poste à 9 heures A. M. le 19 courant.

Les passagers sont invités à se trouver à midi, au dépôt du chemin de fer du Golfe du Mexique, le samedi 19 courant.

Pour plus amples informations, s'adresser (pendant l'absence de M. G. Munson) au bureau de A. Gordon, No 6, rue Front Levée.

Les lettres doivent être affranchies. 17 août. G. MUNSON, Contrôleur.

MAIRIE DE LA NLLE-ORLÉANS. Le 9 août 1848.

CONFORMÉMENT à une résolution adoptée par le Conseil de la Municipalité No. Un, à sa séance du 7 de ce mois, avis par le présent donné qu'une élection aura lieu samedi, le 19 courant à la maison de M. Salvador Pendo, située à l'encoignure des rues de la Douane et des Remparts, à l'effet d'élire un alderman pour le 2d district, en remplacement de M. P. H. O'Neal, démissionnaire. L'élection commencera à huit heures du matin, et sera terminée à six heures P. M., sous la surveillance de Messieurs F. E. Bert, L. J. Harris et C. A. Labuzan, inspecteurs—Et MM. G. K. Story et A. Hennuel, secrétaires. 9 août. A. D. CROSSMAN, Maire.

A VENDRE.—Une IMPRIMERIE pour livres et ouvrages de ville, bien fournie de caractères, ayant une presse super-royale et une presse à carte, nouveau genre.—On pourrait prendre des arrangements pour la publication d'un journal à la campagne. S'adresser au No 29, passage de la Bourse. 15 août.

Mr. D. C. GILBERT est notre agent dûment autorisé pendant notre absence de la ville, par acte passé devant A. Chiapella, N. P. 14 août. DE FOREST & Co., 98 rue de la Douane.

Mr. D. C. GILBERT est mon agent pendant mon absence de la ville. N. W. CHITTENDEN, 14 août. 98 rue de la Douane.

ON demande une nourrice sans enfant, blanche, de couleur ou esclave. Une personne dans une de ces conditions trouvera de l'emploi dans une bonne famille. S'adresser au bureau de l'Abeille. 18 août.

A VENDRE par les soussignés à des prix assez bas, 120 barriques vins rouges des marques St. Emilion Nos. 2 et 1, St. Estèphe Médoc, Haut St. Emilion, St. Julien Médoc, Haut Brion, Grand Larose, Chateau Margaux et Chateau Lafitte, 50 demi barriques mêmes marques. F. & J. LACOSTE, 165, rue Royale. 16 août.

VINS—300 caisses vins St. Julien Médoc, Cantenac, St. Laurent, St. Emilion Nos. 1 et 2, Haut St. Emilion, Haut Brion, Chateau Margaux, Chateau Lafitte, Barsac, Haut Barsac et Haut Sauterne. F. & J. LACOSTE, 165 rue Royale. 16 août.

50 Caisses kirchwasser et absinthe, 1re qualité; 25 [illegible] d'Ecosse assorties; 20 do curaçao et marasquino; 100 do fruits assortis, [illegible] prunes et poires; 100 paniers anisette superfine; 100 do bouteilles vides; 120,000 bouchons assortis. F. & J. LACOSTE, 165, rue Royale. 16 août.

EN débarquement du brick Picard, venant de Marseille: 300 paniers huile d'olive, marque [illegible], en bouteilles de 24 onces. EN MAGASIN: 100 barriques vin de Bordeaux ordinaire, à vendre par D. LANATA, Nos. 9 et 10 rue Jefferson. 17 août.

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS.—1,200 caisses en magasin et en débarquement des navires Norfolk et Mozart, à vendre à bas prix par FROST & Co, 10, Magasins. 17 août.

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS.—125 caisses en débarquement du navire Norfolk, à vendre à bon marché par G. F. DUNBAR, 3, rue de la Douane. 16 août.

200 QUARTS vin doux de Porto de la marque Durand, en débarquement du brick Picard, de Marseille, à vendre par J. & J. [illegible], 15, Conti. 15 août.

CIGARES de la Havane.—Un grand assortiment des meilleures qualités, toujours en mains et à vendre à des prix modérés, par J. M. CABALLERO, 32, Vieille-Levée. 15 août.

CIGARES PRINCIPE—Qualité supérieure, [illegible] à vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille-Levée. 15 août.

SALSEPAREILLE.—22 balles salsepareille, des meilleures qualités, à vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée. 15 août.

GOMME DE COPAL—Plusieurs caisses en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée. 15 août.

LES soussignés offrent à vendre à bas prix, pour du comptant, les marchandises suivantes, reçues par les navires Hannibal et Moselle, du Havre:

1 caisse draps d'été.
1 do foulards pour robes.
1 do crêpes [illegible] de couleurs.
1 do [illegible] moirées.
1 do cotonnades.
2 do barrèges pour robes.
1 do brésiliennes et grenadines.
3 do [illegible] gomme, assorties.
3 do satin de laine.
1 do parapluies et ombrelles.
6 do jaconnets.

RAVELET & FESTE, 25, rue de Chartres, au 1er. 14 août.

COGNAC Pellevoisin, Suzot & couleur: 18 demi-pipes 4me preuve, 21 quarts pipes 4me do, 30 barils 4me preuve. Couleur pâle: 27 demi pipes 4me preuve, 43 quarts do do do, 55 barils 4me preuve, 10 do vieux Cognac 1825, dans les magasins de la Douane, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co. Agents de MM. Pellevoisin aîné & Co. de La Rochelle. 14 août—1m. 99, rue de la Douane.

30 Balles indiennes françaises, dessins nouveaux, de la fabrique de Dollfus Mieg & Co, de Mulhouse,—ayant droit au drawback, et convenable pour le Mexique, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co, 14 août—1m. 99, rue de la Douane.

10 caisses eau-de-vie de Dantzick, 10 caisses marasquino, 100 caisses absinthe, 150 paniers Guignolet, 125 caisses liqueurs superfine assorties, 250 do cerises à l'eau de-vie, 100 do vin rouge, 300 demi boîtes maquereaux à l'huile, 7 caisses prunes 1er choix, 30 dames-jeannes très vieux Cognac, 17 barils vin Xerès, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co, 14 août—1m. 99, rue de la Douane.

NOIR animal en grain et en poudre, qualité supérieure, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co, 14 août—1m. 99, rue de la Douane.

300 demi-boîtes maquereaux à l'huile, 200 boîtes petits pois, 200 demi boîtes do do, 100 do truffes, 100 boîtes pâtés assortis, 30 dames-jeannes vieux Cognac, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co, 14 août—1m. 99, rue de la Douane.

15 Balles couvertures françaises de 3 points. 4 caisses vanille. 8 barils vinaigre 1re qualité. 1 caisse mousseline [illegible], à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co, 14 août—1m. 99, Douane.

EN débarquement du navire Picard, de Marseille, et à vendre par le soussigné: 695 paniers de 18 bouteilles huile de 27 onces (M. Sue.) 95 paniers de 21 demi-bouteilles de 19 onces (M. Sue.) 15 paniers de 12 demi-bouteilles de 19 onces (M. Sue.) 14 août. F. LONGUE, 118, Royale.

CAFÉ DE RIO—1000 sacs café de Rio, [illegible], à vendre par J. W. STANTON & Co, 14 août. Encoignure Magasin et Lafayette.

CAFÉ de Havane—[illegible] à vendre par J. W. STANTON & Co, 14 août. Encoignure Magasin et Lafayette.

FONDS de la Banque [illegible], à vendre par LEOPOLD BARNETT, [illegible] rue St-Louis. 14 août.

SERRURES françaises.—Un assortiment de différents numéros, en magasin et à vendre par LEOPOLD BARNETT, [illegible] rue St-Louis. 14 août.

COTON—40 balles coton à chandelle [illegible], de Liverpool, venant d'arriver et ayant droit au drawback, à vendre par WYLIE & BOANA, 35, Vieille Levée. 14 août.

CHAUX—300 barriques chaux fraîche de Thomaston, à vendre par C. J. WHEELER, 5 Bank Place. 14 août.

SUIF—30 barils, à vendre par C. J. WHEELER, 5, Bank Place. 14 août.

BOTTES, souliers et brodequins—40 caisses, en débarquement du navire Norfolk, à vendre par R. D. [illegible], 12 rue de la Douane. 14 août.

AVIS.—Il reste à placer un abonnement au journal LE CHARIVARI, paraissant à Paris tous les jours, et donnant dans chaque numéro une gravure ou caricature. Les numéros sont reçus par tous les steamers. VE. HERBET, libraire, 149, rue de Chartres. 8 août.

VIN ROUGE, EN BARRIQUES—50 barriques Haut-Brion et Haut-Talence; 75 demi barriques do do, à vendre par AUG. MOLIER, No. 20, rue St-Louis. 19 juil.

LIQUEURS ASSORTIES—100 caisses liqueurs, fines et surfines, à vendre par AUG. MOLIER, No 20, rue St-Louis. 13 juil.

VIN BLANC—250 caisses Haut-Sauterne et Haut Barsac, en 1/2 bouteilles, à vendre par AUG. MOLIER, No 20, rue St-Louis. 19 juil.

DIVERS—500 boîtes et demi boîtes truffes, 1,000 boîtes et demi boîtes petits pois, [illegible] à vendre par S. D. GRATIAA, 35, Natchez. 1 août.

VERMIFUGE CANADIEN DE WINER. *Remède actif et certain pour les Vers*, GARANTI PUR VÉGÉTAL.

UN fait démontré par l'expérience et admis comme positif par les médecins les plus distingués, est que les trois quarts des maladies qui surviennent sur les enfants, sont occasionnées par les vers. Des milliers de pauvres petites créatures meurent tous les ans de cette maladie parce qu'elle n'a pas été reconnue ou qu'elle a été attribuée à une autre cause que la véritable. De grands nombres de préparations ont été recommandés comme vermifuges, mais l'expérience a fait connaître leur inefficacité. Le but vient enfin d'être obtenu, le remède est trouvé, et ce remède n'a jamais manqué de détruire les vers lorsqu'il a été employé. Cette assertion est soutenue par le témoignage des médecins du plus grand talent et celui des personnes les plus respectables du pays. Ce remède est le VERMIFUGE CANADIEN DE WINER. Il opère sans danger et est plus facilement administré qu'aucun autre.

Voici quels sont les symptômes qui indiquent l'existence des vers: Teint pâle et couleur de plomb [illegible], abattement, regard lourd et triste, mauvaise haleine, fièvre [illegible], démangeaison de narines qui force la malade à se frotter le nez, insomnie, rêves effrayants qui parfois font bondir et grincer des dents, appétit irrégulier, parfois vorace et parfois nul.

Nous pourrions ajouter aux certificats suivants, un grand nombre d'autres, mais nous pensons que ceux-ci sont suffisants pour établir ce fait que le VERMIFUGE CANADIEN DE WINER est le premier remède pour les Vers.

TÉMOIGNAGE DES MÉDECINS.

Nous soussignés ayant fréquemment employé une médecine préparée par JOHN WINER de cette ville, et désignée sous le nom de VERMIFUGE CANADIEN DE WINER, étant parfaitement convaincus de son efficacité, la recommandons avec confiance comme remède certain et sans danger pour la destruction des vers.

G. O'REILLY, Licencié du Collège Royal de chirurgie d'Irlande. G. W. DICKINSON, Membre du Collège Royal de chirurgie de Londres.

Du Rév. J. Flanagan de Benbrook. C. W. J. WINER.

Monsieur, J'ai fait usage de votre Vermifuge Canadien et a obtenu les résultats les plus satisfaisants. [illegible] l'administration de votre remède, et ma famille aussi bien que les personnes de ma connaissance qui s'en sont servis, le préfèrent à tous autres vermifuges et proclament son efficacité. Son effet est toujours certain et les enfants le prennent sans difficulté, ce qui est un grand point obtenu. Je suis respectueusement, &c. JOHN FLANAGAN. 16 Juillet 1845.

Les médecins font maintenant usage du Vermifuge Canadien de Winer. Cette médecine est une simple composition végétale et peut toujours s'administrer avec la plus grande sécurité. Le résultat est toujours infailliblement la destruction des vers.

Les Agents ont reçu plus de mille certificats des planteurs, des marchands et des médecins, témoignant de l'efficacité et de l'infaillibilité de cette médecine.

Garantie dans tous les cas.

Préparée par JOHN WINER seulement, pharmacien-droguiste à Hamilton, Canada, et JOHN WINER & Co, 83, Maiden Lane, New York, seuls propriétaires aux Etats Unis.

Le propriétaire saisit cette occasion de dire au public de se méfier des bruits que certaines personnes ont fait courir, prétendant que ce vermifuge contient du mercure. Il répète que sa composition est entièrement végétale et peut être administrée en toute circonstance en parfaite sécurité.

A vendre en gros et en détail à la Nouvelle-Orléans chez J. WRIGHT & Co, 151, rue de Chartres; DUPLINO JR; F. P. DUCOMEE et P. A. BERTRAND, ainsi que chez tous les pharmaciens des Etats Unis, Antilles et Canada. 1août—6m

Remède magique de Dalley.

Le seul véritable porte toujours, sur l'enveloppe de chaque boîte, la signature du propriétaire, "H. DALLEY", écrite à la main. Dépôt du Sud, au No 151, rue Chartres, Nouvelle-Orléans. 13 mars.

Sirop de Baphanine, de P. A. BERTRAND, Pharmacien, Encoignure Bienville et Royale.

L'expérience et l'observation sont les uniques moyens de parvenir à la vérité, [illegible] après de nombreuses expériences et une longue pratique que le sirop de Baphanine est recommandé comme spécifique dans la Diarrhée et la Dysenterie. En peu de temps on voit ses bons effets se faire sentir et ces maladies s'arrêter dans leur marche aigüe ou chronique. 26 juin.

SUCRE raffiné de Boston—300 barils sucre en pain, écrasé et en poudre, à vendre par H. A. NORCROSS, 69 rue des Magasins. 14 août.

CAFÉ DE RIO—500 sacs, à vendre en magasin, par H. A. NORCROSS, 69 Magasins. 14 août.

CAFÉ DE JAVA—300 sacs, à vendre en magasin par H. A. NORCROSS, 69 rue des Magasins. 14 août.

MAQUEREAUX—50 barils No. 2, à vendre par H. A. NORCROSS, 69, rue des Magasins. 14 août.

SALERATUS—30 barriques saleratus, à vendre par H. A. NORCROSS, 69, Magasins. 14 août.

PIMENT—50 sacs piment, en magasin et à vendre par H. A. NORCROSS, 69, Magasins. 14 août.

EPICES—2000 nattes de casse, à vendre en magasin par H. A. NORCROSS, 69, rue des Magasins. 14 août.

THÉ—Demi boîtes de 13 et 6 livres à la boîte, Impérial et poudre à canon, 30 demi boîtes de Pouchong, à vendre par H. A. NORCROSS, 69, Magasins. 14 août.

20 caisses kirschwasser, à vendre par MARTIAL PEYRET & Co, 27, rue St Louis. 14 août—10t

50 paniers Champagne en demi et grandes bouteilles, à vendre par MARTIAL PEYRET & Co, 27, rue St Louis. 14 août.

30 caisses fruits à l'eau-de-vie, à vendre par MARTIAL PEYRET & Co, 27, rue St Louis. 14 août.

50 caisses fruits au sirop et au jus, à vendre par MARTIAL PEYRET & Co, 27, rue St Louis. 14 août.

500 demi boîtes sardines, à vendre par MARTIAL PEYRET & Co, 27, rue St Louis. 14 août.

50 caisses vin Muscat, à vendre par MARTIAL PEYRET & Co, 27, rue St Louis. 14 août.

10 balles de 20,000 bouchons fins [illegible], à vendre par MARTIAL PEYRET & Co, 27, rue St Louis. 14 août.

VIN de Marseille.—100 barriques vin rouge de Marseille, à vendre par MARTIAL PEYRET & Co, 27, rue St Louis. 14 août.

50 barils de 30 et 28 gallons Madère, à vendre par MARTIAL PEYRET & Co, 27, rue St Louis. 14 août.

30 barils vin Muscat, à vendre par MARTIAL PEYRET & Co, 27, rue St Louis. 14 août.

20 barils vin de Porto, à vendre par MARTIAL PEYRET & Co, 27, rue St Louis. 14 août.

20 barriques vin vieux de Bordeaux pour famille, à vendre par MARTIAL PEYRET & Co, 27, rue St Louis. 14 août.

20 caisses Vermouth, à vendre par MARTIAL PEYRET & Co, 27, rue St Louis. 14 août.

50 caisses absinthe, à vendre par MARTIAL PEYRET & Co, 27, rue St Louis. 14 août.

J. E. LOBRE & CO., MAGASIN DE MERCERIE, 84 rue de Chartres, entre Bienville et Conti.

NOUS avons l'honneur d'informer les dames que nous avons reçu un nouvel assortiment de *Soie, Perles, Glands, Anneaux et Aiguilles à crochet pour bourses et sacs*. 5 août.

LE docteur E. BOULIN, de la Faculté de Paris, ancien chirurgien aux hôpitaux de l'armée d'Afrique, après onze années d'exercice à la Martinique, son pays natal, vient se fixer à la Nouvelle-Orléans. Il a l'honneur d'offrir ses services aux habitants de cette ville. Il demeure rue de Bourgogne, No 161, entre St Pierre et Toulouse. 2 août—1m

Docteur J. Baron Clemente. CABINET—Rue de la Levée, près l'encoignure de la rue Jackson, à côté de la pharmacie de M. Brehier. 21 juin—6m

Le docteur P. Vander-Linden. INSPECTEUR général du corps médical et des hôpitaux militaires de la République Mexicaine, a l'honneur d'offrir ses services comme médecin et chirurgien au public de cette ville. Il demeure rue Bienville, No 71, coin de la rue Royale. 23 juin—6m.

CHAUX—3000 barils chaux fraîche de Thomaston, en débarquement et à vendre par JOHN HAYMAN & Co, 28, Poydras, et 11, Magasins Rouges, 3e Municipalité. 7août.

VIN BLANC—75 caisses vieux vin blanc Haut Sauterne, bouché au verre. 20 demi barriques vin blanc do do. A vendre par S. D. GRATIAA, 35, Natchez. 1 août.

VIN DE XERES—30 quarts de pipe. 100 bouteilles de pipe vin de Xérès importation directe, à vendre à bas prix par S. D. GRATIAA, 35, Natchez. 1 août.

VIN en caisses—330 caisses vieux vins Margaux, Latour, Lafitte, Cantenac, St Julien et St-Estèphe, en bouteilles et demi bouteilles, à vendre par S. D. GRATIAA, 35, Natchez. 1 août.

SARDINES—1,500 boîtes et 1,000 1/2 de boîtes, à vendre par S. D. GRATIAA, 35, Natchez. 1 août.

SUCRE DE LA HAVANE—870 caisses sucre blanc et jaune, en magasin et à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 96, Vieille Levée. 25 juillet.

CIMENT ET PLATRE DE PARIS.—306 barils ciment de Rosendale, de Rosendale, Nelson et Brown; 150 barils plâtre calciné Wotherspoon, en débarquement de la barque Claremont et à vendre par JOHN STROUD & Co, 166, rue Commune. 1août.

BRIQUES A FEU—45,000 briques à feu de Pensacola, en débarquement de la goélette Pascagoula, et 20,000 do de Pittsburg et à vendre par JOHN STROUD & Co, 166, Commune. 1août.

CHAUX—2000 barriques chaux de Thomaston, à vendre par JOHN STROUD & CO, 166, rue Commune. 1août.

VIN—30 barriques vin rouge Montferrand, 30 barriques vin rouge St Julien Médoc, 30 do do vin rouge vieux de [illegible], 30 do do do do extra St Emilion, 30 do do do do Château Lafitte, 30 demi barriques vin rouge vieux St Julien, 300 caisses vin rouge Château Margaux, 30 do do do vieux St Julien, 100 do do do blanc Haut-Sauterne et Haut-Barsac, 15 do [illegible] anisette, 15 do kirsch de [illegible], 200,000 bouchons fins, 200,000 do de pointes, 50,000 do pour dames-jeannes, 60 caisses vieux Cognac, 4 demi pipes vieux Cognac. Liqueurs, anisette, fruits à l'eau de-vie, marasquino, curaçao, &c., &c., à vendre par DUBUCH F., 77, rue St Louis, entre Bourbon et Royale. 30 mai.

300 caisses vin Château Margaux; 100 barriques vin St-Julien et Montferrand; 160 caisses vins blanc vieux Sauterne et Barsac, cerises, poires, prunes à l'eau de vie, absinthe, [illegible] à vendre par DUBUCH F., 77, St-Louis, entre Royale et Bourbon.

SEL—3000 sacs sel fin de Liverpool, à vendre par C J WHEELER, 5 Bank Place. 1 août.

INSTITUTION DE Mme DESRAYAUX. PENSIONNAT ET EXTERNAT DE DEMOISELLES. (Ancienne maison de Mme [illegible]) Rue Bourgogne, entre Bienville et Douane.

CET Etablissement, qui occupait, depuis quinze ans, l'ancien temple de l'église Evangélique française, et les bâtiments adjacents, (rue des Remparts, encoignure Bienville), a été transféré, en mars dernier, rue Bourgogne, entre Bienville et Douane.

Le nouveau local, bâti sur un plan spécial pour un grand pensionnat, est vaste, commode et parfaitement aéré. Des cours dallées, deux grands jardins réunis en un seul, et s'étendant jusqu'aux Remparts, offrent, pour les récréations, un emplacement agréable et salubre.

Ces améliorations, jointes aux soins consciencieux apportés à l'instruction et à l'éducation des Elèves, recommandent, plus que jamais, l'Institution de Mme DESRAYAUX à la confiance des familles.

Les familles sont respectueusement invitées à visiter l'Etablissement, le dimanche. 9juil—1m

AVIS. A dater du 20 courant, MM. ADOLPHE LANAUZE & ERNEST FILLEUIL sont associés à mes affaires. La raison sociale sera dorénavant P. A. Lanauze & Co. Nouvelle-Orléans, le 20 juillet 1848. P. A. LANAUZE. Les personnes qui doivent à l'ancienne maison sont priées de régler leur compte dans le plus bref délai. 22 juil—1m

Graines fraîches de jardinage reçues par le Crescent-City—Récolte de 1848. Le soussigné vient de recevoir de Philadelphie, par le steamship Crescent City, un grand assortiment de graines fraîches, garanties de la récolte de 1848, et composé comme suit: Choux, Carottes, Salsifis, Navets, Betteraves, Laitue, Panais, Radis. Les jardiniers de marché pourront s'assortir chez le soussigné à des prix modérés. Le soussigné reçoit de l'établissement de D. Maupay, de Philadelphie, un approvisionnement de graines au fur et à mesure qu'elles seront récoltables. D. MAUPAY, 11août. 36, rue du Camp.

DROGUES ET MÉDICAMENS en débarquement des navires Mozart, de Boston et Québec de New-York. 300 liv. arrowroot américain. 300 liv. amourettes des Bermudes. 300 liv. sagou perlé; 250 liv. tapioca. 600 liv. lichen d'Islande. 1000 liv. fleurs de soufre. 1,500 liv. potasse blanche; 2,500 liv. sel soda. 15 barils bois jaune (Fustic). 20 barils bois Campêche râpé. 1500 liv. moutarde noire nouvelle. 600 liv. moutarde blanche. 800 liv. chlorure de chaux. 5 carboys acide nitrique fort. 6 carboys acide muriatique. 50 liv. cochenille 1re qualité. 50 liv. sulfate de potasse. 75 liv acide tartrique cristallisé. 40 liv écorce simarouba. A vendre par P. CUSACHS, 17 août. Encoignure Condé et St-Philippe.

HUILE PALMACHRISTI—Récemment reçu et à vendre par P. CUSACHS, 17 août. Encoig. Condé et St Philippe.

PEINTURE, HUILE ET ESSENCE—50 tonneaux peinture blanche pure No 1 et 2. 1000 liv. peinture verte de chrome de Paris. 1000 livres peinture noire. 1000 liv peinture jaune et rouge. 10 barils essence térébenthine. 20 barils huile de lin. 6 barils vernis japon et copal. 2000 liv. litarge et minium, à vendre par P. CUSACHS, 17 août. Encoig. Condé et St Philippe.

AVIS AUX DRAYMEN. JE ne payerai aucun voyage de dray, excepté ceux qui auront mon ordre. P. CUSACHS, 17août. Encoig. Condé & St. Philippe.

UN grand assortiment de marchandises sèches, telles que merceries, bonneteries et parfumeries. F. & J. LACOSTE, 165, rue Royale. 16 août.

TOUJOURS en mains un grand assortiment de médicaments et d'ouvrages pour suivre la méthode de F. V. Raspail. F. & J. LACOSTE, 165, rue Royale. 16août.

VINS ROUGES EN CAISSES—300 caisses vin rouge Cantenac, Pauillac, Médoc, St. Julien Médoc, Chateau Margaux, Chateau Léoville (vieux) Chateau Lafitte idem, en grandes et demi bouteilles, à vendre par NUMA LACOSTE, 17août. No. 147, rue Royale.

VINS blancs en caisses—320 caisses vin blanc Barsac, Haut Sauterne et Haut Barsac, en grandes et demi bouteilles, à vendre par NUMA LACOSTE, 17août. No. 147, rue Royale.

CONSERVES—300 quarts, demi et grandes boîtes sardines; 50 quarts, demi et grandes boîtes pâtés truffés, 200 demi et grandes boîtes cèpes à l'huile, 150 do do do petits pois au beurre, 70 pots gelée de fruits aux fleurs; 10 caisses prunes sèches en grandes jarres, à vendre par NUMA LACOSTE, 17août. No. 147, rue Royale.

FRUITS A L'EAU-DE-VIE—75 caisses fruits à l'eau-de-vie assortis. 25 caisses prunes à l'eau de-vie. 10 do poires do. 15 do pêches do, à vendre par NUMA LACOSTE, 17août. 147, Royale.

FRUITS AU JUS—25 caisses fruits au jus de la marque de Theyssereaud, à vendre par NUMA LACOSTE, 17août. 147, Royale.

CHAMPAGNE & VIN MUSCAT.—75 paniers Champagne en grandes et demi bouteilles, des marques de la Clef et de la Couronne. 10 caisses vin muscat de Frontignan, à vendre par NUMA LACOSTE, 17août. 147, Royale.

EAU de fleur d'oranger—50 caisses eau de fleur d'oranger, à vendre par NUMA LACOSTE, 17 août. 147, rue Royale.

BOUCHONS—40 milliers bouchons fins, surfins et superfins. 20 milliers bouchons à dames-jeannes, à vendre par NUMA LACOSTE, 17 août. 147, rue Royale.

SALAISONS—50 caisses anchois, olives, cornichons et câpres, à vendre par NUMA LACOSTE, 17août. No. 147, rue Royale.

SERINGUES—55 douzaines seringues à deux usages, à vendre par NUMA LACOSTE, 17août. No. 147, rue Royale.

BOUTEILLES—300 paniers bouteilles vides de 20 et 22 onces. 50 paniers bouteilles avec cachets et d'un litre; 40 do demi bouteilles vertes et blanches, à vendre par NUMA LACOSTE, 17août. 147, rue Royale.

DAMES-JEANNES—[illegible] dames-jeannes de 5 gallons, (vides); [illegible] dames-jeannes de 4 gallons; 302 do de 3 do; 121 do de 2 do; 121 do de 1 do. A vendre par NUMA LACOSTE, 17août. 147, rue Royale.

LIQUEURS—20 caisses Marasquino superfin en grandes et demi bouteilles, 300 paniers anisette extra-superfine, 150 caisses liqueurs fines, surfines et superfines, 40 caisses curaçao en grand et petit modèle, à vendre par NUMA LACOSTE, 17 août. 147, rue Royale.

VIN de Bourgogne et Madère.—30 caisses vin de Bourgogne supérieur de Chambertin, 50 gallons vin Madère, à vendre par NUMA LACOSTE, 17 août. 147, rue Royale.

Avis au Public. LE jury médical pour le département de l'Est du district de la Louisiane, a résolu dans sa séance du 1er juillet 1848 que M. L. J. Sigur et Bavier sont nommés avocats dudit jury médical afin de poursuivre tous médecins, pharmaciens ou sages-femmes exerçant la médecine en contravention avec la loi de l'Etat. 30 juil—1 m

Papiers peints—Papiers peints. LE soussigné vient de recevoir par les derniers arrivages de France, un assortiment considérable de papiers et bordures pour tapisser les appartements: Papiers peints communs, ordinaires et fins. Bordures imitations, veloutées et dorées. Sortant des premières manufactures de Paris. Les dessins sont plus nouveaux et du meilleur goût suivant la mode. Papiers peints communs de 15 à 20 cents le rouleau; do ordinaires de 25 à 35 do; do demi-fins de 40 à 50 do; do fins satinés de 50 à 75 do; do fins glacés de 75 à $1 do; do do de $1 à $1 50 do au dessus; dito dorés, gaufrés et veloutés à des prix très modérés. Bordures imitation, de 75 cents à $1 50; bordures veloutées de $1 à $3 et au dessus; bordures veloutées et dorées à des prix très modérés; ciels de lits de toutes couleurs; huit dessins différents de $1 30 à $4 50 le rouleau, chaque rouleau contient pour deux lits; bordures pour ciel de lits; ciels de lits fonds unis, draperies; vues pour salles et dalles; vues pour salles de billards, devants de cheminées et sujets pour éventails, granits et soubassements; bordures et frises de tous les genres. VOR. HERBET, Libraire et marchand de papiers peints, 149, rue de Chartres. 10 août—15

OLIVES—75 caisses olives [illegible] françaises en débarquement et à vendre par J. F. BERCIER & Co, 54, Vieille Levée. 7août.

BOUTEILLES—60 paniers de 150 chaque, bouteilles de Marseille, contenant 30 onces, à vendre par J. F. BERCIER & Co, 54 Vieille Levée. 7août.

VINS DE FAMILLE.—Les soussignés ont constamment en main un bel assortiment de vins en barriques et barils. Leur stock se compose des marques suivantes: St Julien, St Estèphe, Pauillac, Queyries et Cantenac, qu'ils offrent de vendre à des conditions libérales. J. F. BERCIER & Co, 54, Vieille Levée. 7août.

HUILE DE PEPPERMENT—A vendre par B. VALLS, 37, Commune. 19ju.

Cuisines patentées de Bode.

LES soussignés ayant été nommés par les manufacturiers qui ont obtenu la patente, seuls agents pour la vente de ces cuisines dans l'Etat de la Louisiane, informent le public qu'ils viennent de recevoir un grand assortiment de ces cuisines, tant pour bois que pour charbon, qu'ils offrent à vendre à des prix réduits et qu'ils s'engagent de les faire poser partout où l'on pourra le désirer. Ces cuisines ont l'immense avantage, outre celui d'une propreté extrême, avec très peu de matière, celui de chauffer autant d'eau que l'on peut en nécessiter pour la cuisine, bains, etc. ayant une bouilloire en cuivre contenant 20 ou 40 gallons qui est placée de manière à recevoir l'eau des WATER-WORKS et la chauffer à mesure que l'on en retire. Les personnes [illegible] sont invitées à venir en examiner une, toute montée en leur magasin, et se convaincre de la supériorité de ces cuisines sur tout ce qui a été introduit de ce genre dans le pays, tant en fait d'économie que de commodité. S. MASPEREAU & Co, [illegible], No 221. 7août.

$100 de récompense. PARTIE marronne [illegible] dernier, de l'habitation de Mr. V. B. [illegible] [illegible] rue Chartres 171. 19 août.